



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

COMMUNIQUE DE PRESSE N°123/2026

***Le Ministère de l'Économie nationale, à travers la COMCO lance
« Loba » à Kinshasa***

Le Ministère de l'Économie nationale, à travers la Commission de la Concurrence (COMCO), annonce le lancement, à partir de la semaine du 01 mai 2026, de la précampagne de « **Loba** », un logiciel de chat conçu comme assistant virtuel destiné à informer les consommateurs sur leurs droits et à faciliter la gestion des plaintes et dénonciations dans plusieurs secteurs régulés.

Cet outil innovant couvre notamment les domaines des banques, des assurances, des télécommunications, du transport aérien, des produits pharmaceutiques et alimentaires, de la santé publique ainsi que du secteur de l'électricité.

Pour sa phase pilote, le chatbot « **Loba** » sera expérimenté à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo avant de s'étendre dans les provinces. Cette phase permettra la récolte des premières plaintes en collaboration avec les principales autorités de régulation, notamment : l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo (ARPTC), l'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité (ARE), la Banque Centrale du Congo (BCC), l'Autorité de l'Aviation Civile (AAC), l'Autorité de Régulation et de Contrôle de la Couverture Santé Universelle (ARC-CSU), ainsi que l'Autorité de Régulation et de Réglementation des Produits Pharmaceutiques (ACOREP) et les opérateurs de chaque secteur sus énuméré.

Le chatbot « **Loba** » vise à accompagner les consommateurs dans la formulation de plaintes et de dénonciations structurées, conformes aux procédures en vigueur dans les différents secteurs concernés. Il permettra également aux utilisateurs de consulter leurs droits relatifs aux biens et services fournis par les opérateurs économiques soumis aux réglementations en vigueur.

À travers cette initiative, le Ministère de l'Économie nationale réaffirme son engagement à renforcer la transparence du marché et la protection des consommateurs sur l'ensemble du territoire national.

Fait à Kinshasa, le 30 avril 2026

Cellule de communication